

CONSEILS POUR S'EMPÊCHER DE TÉLÉPHONER AU VOLANT

1. Oubliez votre téléphone;
2. Mettez votre téléphone en mode silencieux;
3. Anticipez les appels importants;
4. Si vous êtes accompagnés : déléguez;
5. Faites une pause;
6. Équipez votre voiture d'un système Bluetooth avec haut-parleur;
7. Pas de panique si vous manquez votre appel;
8. Aucun appel n'est plus important que votre vie



LE PHÉNOMÈNE EN CHIFFRES

57 % téléphonent en conduisant avec un kit mains libres ou Bluetooth;

35 % utilisent leur téléphone tenu en mains;

18 % envoient et/ou lisent des SMS ou des e-mails au volant.

NARSA

الوكالة الوطنية للسلامة المرورية
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY

AV. AL ARÂAR,
HAY RIAD - RABAT

+(212) 5 37 71 22 80 / 01

+(212) 5 37 71 69 53 / 71

www.narsa.ma

NARSA20

NARSASERVICES

NARSA_ma

NARSA20

NARSAMAROC



Royaume du Maroc



Ministère du transport et de la logistique
Agence Nationale de la Sécurité Routière

LE TÉLÉPHONE AU VOLANT

Téléphoner en conduisant multiplie par 3 les risques d'accident



NARSA

الوكالة الوطنية للسلامة المرورية
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY

Votre sécurité...Notre priorité

UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

L'usage du téléphone au volant est particulièrement répandu, et pourtant il multiplie par trois le risque d'accident. Quels sont les risques sur la conduite, pour vous et pour les autres ?

La NARSA vous informe sur les dangers de l'utilisation du téléphone au volant.

QUAND ON PARLE DE DISTRACTION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le smartphone est le seul dispositif qui cumule les quatre sources de distraction qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur :



LA DISTRACTION VISUELLE

Le conducteur quitte la route des yeux au profit d'une tâche sans rapport avec la conduite.



LA DISTRACTION COGNITIVE

Plutôt que d'être concentré sur la conduite, analyser les conditions de circulation, le conducteur se concentre sur la conversation tenue au téléphone ou sur ce qu'il peut lire sur l'écran de son smartphone.



LA DISTRACTION AUDITIVE

Le conducteur n'est plus attentif aux bruits extérieurs qui peuvent le prévenir d'un éventuel danger.



LA DISTRACTION PHYSIQUE

Pour composer un numéro, envoyer un message ou simplement tenir son téléphone, le conducteur ne tient plus son volant à deux mains.

QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE ?

L'usage du téléphone tenu en main en conduisant est une contravention de 2ème classe sanctionnée par une amende transactionnelle et forfaitaire (ATF) de 500dhs.



LES CHIFFRES

Chiffres clés sur l'utilisation du smartphone au volant :

- Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident;
- Écrire un message en conduisant multiple par 23 le risque d'accident;
- Envoyer un message nécessite de quitter 5 secondes la route des yeux;
- Près d'un accident corporel sur 10 est lié à l'usage du téléphone au volant;
- 2 secondes au téléphone à 120 km/h équivalent à une distance d'arrêt de plus de 150 m.

CONDUIRE SANS TÉLÉPHONE : LES SOLUTIONS

Pour conduire en toute sécurité, quelques solutions simples peuvent être appliquées. À chacun de choisir celle qui lui convient.